

MASQUES et COVID-19

Dans le contexte actuel de pandémie, les agents peuvent être amenés à porter un masque sur leur lieu de travail. Pour être efficace un masque doit être porté correctement, c'est pourquoi l'employeur doit s'assurer que les agents soient formés à leur utilisation.

Attention le port du masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas.

1. Quels sont les différents types de masques ?

Masque de protection respiratoire			Masque à usage médical dit « masque chirurgical »		
norme NF EN 149			norme EN 14683		
Il est destiné à protéger celui qui le porte à la fois contre l'inhalation de gouttelettes et des particules en suspension dans l'air, qui pourraient contenir des agents infectieux.			Il est destiné à éviter la projection vers l'entourage des gouttelettes émises par celui qui porte le masque. Il protège également celui qui le porte contre les projections de gouttelettes émises par une personne en vis-à-vis. En revanche, il ne protège pas contre l'inhalation de très petites particules en suspension dans l'air.		
FFP1	FFP2	FFP3	Type I	Type II	Type IIR
80% des aérosols (0,6 microns)	94% des aérosols (0,6 microns)	99% des aérosols (0,6 microns)	efficacité de filtration bactérienne > 95 %.	efficacité de filtration bactérienne > 98 %.	efficacité de filtration bactérienne > 98 % et résistant aux éclaboussures.
Personnel soignant			Agent ayant une activité nécessitant des contacts		

Masque alternatif non sanitaire dit masque barrière		
AFNOR SPEC S76-001 « Masques barrières -Guide d'exigences minimales, de méthodes d'essais, de confection et d'usage - Fabrication en série et confection artisanale ».		
Non normé et non évalué, il ne fait pas parti des équipements de protection respiratoire réglementé. Toutefois, il vient en complément des gestes barrières et peut permettre de limiter les projections, de faire obstacle aux mains que l'on porte inconsciemment au visage plusieurs fois par heure.		
Catégorie 1	Catégorie 2	« fait-maison »
> 90 % des particules de 3 microns	> 70 % des particules de 3 microns	Non testés, non normés
Ces masques, en complément des gestes barrières, offrent une protection adaptée pour certaines activités professionnelles, en dehors du domaine médical.		

Dans le cadre professionnel, les masques non sanitaires ne pourront en aucun cas remplacer les équipements de protection individuelle (EPI) dont le port est rendu nécessaire au poste de travail. L'utilisation de ces masques s'inscrit en complément de l'aménagement du poste de travail et de la stricte application des mesures liées aux confinements et des gestes barrières.

2. Comment porter un masque ?

Pour une réelle protection, l'utilisateur doit être formé à sa mise en place, à son port et à son retrait. Il est nécessaire de consulter les notices d'emploi fournies par les fabricants.

- Effectuer un lavage des mains ou une friction hydro-alcoolique **avant la pose**.
- S'assurer de l'intégrité du masque avant utilisation
- **Ne pas réutiliser** un masque dès lors qu'il a été manipulé et ôté du visage.
- **Ne pas toucher** le masque ou l'appareil de protection respiratoire en place (risque de détérioration de celui-ci et de contamination des mains)
- Changer de masque s'il est souillé ou mouillé.
- Ne pas stocker les masques ailleurs que dans les boîtes dédiées

Comment mettre mon masque chirurgical ?



Je me lave
les mains



Je tourne mon
masque dans la
bonne direction
(bord rigide en haut,
face blanche vers moi)



J'attache le
haut de mon
masque



Je pince le bord
rigide pour
l'ajuster à mon
nez



J'attache le bas
de mon masque

Comment mettre mon masque FFP2 ?



Je me lave
les mains



Je tourne mon
masque dans la
bonne direction
(bord rigide en
haut)



Je passe les
élastiques derrière
la tête, de part et
d'autre des oreilles



Je vérifie que le
masque couvre
bien mon
menton



Je pince le bord
rigide pour
l'ajuster à mon
nez

Vérifier que le masque soit bien mis. Pour cela, il convient de contrôler l'étanchéité :

- Couvrir la surface filtrante du masque en utilisant une feuille plastique maintenue en place avec les deux mains.
- Inspirer : le masque doit s'écraser légèrement sur le visage.

3. Comment retirer un masque ?

Après usage, peu importe le type de masque utilisé :

- Lavage des mains à l'eau et au savon ou friction hydro-alcoolique **avant le retrait** (si port de gants, les retirer avant)

Les SHA/GSA ne sont pas efficaces sur des gants.

- Retirer le masque en saisissant par l'arrière les lanières ou les élastiques sans toucher la partie avant du masque ni le visage.
- Eliminer dans la filière des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI). Pour les collectivités ne disposant pas de recueil des déchets DASRI, il est préconisé alors de jeter les masques chirurgicaux dans une poubelle munie d'un double emballage
- Lavage des mains à l'eau et au savon ou friction hydro-alcoolique **après retrait**

Comment retirer mon masque chirurgical ?



Pour le retirer, je ne touche que les attaches



Je jette mon masque et je me lave les mains

Comment retirer mon masque FFP2?



Pour le retirer, je ne touche que les attaches



Je jette mon masque et je me lave les mains

4. Quelle est la durée maximale du port de masques ?

Masque FFP	Masque Chirurgical	Masque alternatif non sanitaire
La durée de port doit être conforme à la notice d'utilisation. Dans tous les cas, elle sera inférieure à 8 heures sur une seule journée.	Il doit être changé dès qu'il devient humide et au moins toutes les 4 heures , selon la notice d'utilisation du fabricant.	Le temps de port est limité à 4heures . Les performances sont mentionnées sur l'étiquetage et la notice d'utilisation.

5. Que faire si les travaux ne permettent pas le respect des gestes barrières ?

Dans le cas où certains travaux réalisés dans le cadre d'une activité professionnelle ne permettent pas le respect de la distance préconisée par les gestes barrières (port de charge, opération nécessitant le travail de plusieurs opérateurs à proximité immédiate les uns des autres, etc.), et après qu'une analyse du poste ait conclu sur ce fait, la préconisation d'utilisation de masque est la suivante :

- Utilisation pour chacun des travailleurs d'un masque barrière de catégorie 1 ayant un niveau de filtration minimal de 90 à 95 % (exclusion des masques barrière de catégorie 2 avec une efficacité de filtration de 70 à 80 %). Si disponible, un masque FFP1 peut être également utilisé.
- En cas d'effort intense ou en cas d'inconfort lié au port de masque, envisager le changement du port du masque alternatif avant le terme des 4 heures d'utilisation. En cas d'inconfort lié au port du masque, il faut privilégier l'utilisation d'un masque FFP1, dont la portabilité fait l'objet de tests dans la norme.

Dans le cas d'un travail de plusieurs opérateurs dans un environnement confiné sans ventilation, le port du masque FFP1 devra être privilégié.

6. Où trouver les informations fiables et actualisées sur le coronavirus ?

- Les questions les plus fréquemment posées, l'information aux voyageurs et des points réguliers d'étape sur la situation : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.
- Des informations régulièrement mises à jour sur le site de l'[ARS des Pays de la Loire](#) et le [site de l'INRS](#).
- Un numéro d'appel gratuit le **0 800 130 000** est également mis en place, tous les jours de 9 h à 19 h.